

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires, annonces, titulaires et ordo des fidèles.—II Nomination ecclésiastique.—III Université Laval.—IV Ordinations.—V Eau bénite de saint Ignace.—VI Société d'une messe.—VII Noces d'or de la Saint-Vincent de Paul, les conférences à la cathédrale.—VIII Apostolat de la prière.—IX Le cœur très pur de la Très Sainte Vierge.—X La photographie du Saint-Suaire.—XI M. Cuoq.—XII Reconnaissance à saint Antoine de Padoue.—XIII Les élus.—Auciel on se reconnaît.—XIV Professions religieuses, au couvent de Lachine, à Saint-Laurent.—XV Pèlerinages à Saint-Blaise, à Notre-Dame de Lourdes et à Rigaud.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Dimanche, le 7.* — A 2 heures, confirmation suivie de la messe.

Notre-Dame. — *Lundi, le 8.* — A 10 heures, grand'messe célébrée par Mgr l'archevêque d'Ottawa, qui imposera ensuite le *Pallium* à Mgr l'archevêque de Montréal. Sermon par M. Lecoq, P. S. S.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 7, on annonce la fête de saint Laurent, et, dans le diocèse de Montréal, le 1er annivers. du sacre de Mgr l'archevêque, avec l'imposition du *pallium*.
J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 21 août

Solennité du titulaire de l'Assomption dans les diocèses de Montréal et de Sherbrooke, et de Notre-Dame-des-Anges (Stanbridge) dans celui de Saint-Hyacinthe.
J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 7. — Fête de saint Cajetan, conf. double; messe *Os justi*; mémoire du 10e dim. après la Pent. et de saint Donat; Ev. du dim. à la fin. — Hies vêpres de saint Cajetan; mém. des SS. Cyriaque et comp., MM. (du 8, *Istorum*) et du 10e dim.
J. S.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

PAR décision de sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal,

M. l'abbé A. Perreault a été nommé vicaire à Terrebonne.

UNIVERSITE LAVAL

LES professeurs de l'Université Laval sont priés de se réunir au parloir du séminaire, lundi prochain, le 8 août, à neuf heures et demie, pour assister à la cérémonie de l'imposition du pallium à Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, qui aura lieu à l'église Notre-Dame.

Z. RACICOT, vice-recteur.

ORDINATIONS

DIMANCHE, le 24 juillet, dans la cathédrale, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a conféré l'ordre du diaconat à M. E.-D. Lachapelle, du diocèse de Montréal, et à M. E.-F. Lafortune, de la congrégation des clercs de Saint-Viateur.

Dimanche, le 31 juillet, il y a eu une autre ordination, par Mgr l'archevêque, dans l'église paroissiale de Joliette. Ont été ordonnés :

Tonsurés

Pour le diocèse de Montréal : M. H. Lecours.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : M. I.-E.-A. McConville.

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : MM. O. Bellehumeur, E.-V. Deschênes, J.-S. Barrette.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : MM. S.-A. Dessert, L.-J.-A. Noiseux.

Po
E. L
Po
goir

Po

Po
Perr
Po
J.-E.

S

date
doiv
Le
Tand
pesti
attes
du c
Aujo
cure:
To
la bé

La
d'Oré
Socié

Sous-diacres

Pour le diocèse de Montréal : MM. H. Perrault, D. Dufault, E. Lapointe, S. Gascon, E. Laporte.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : M. P.-O. Grégoire.

Diacre

Pour le diocèse de Montréal : M. A. Plante.

Prêtres

Pour le diocèse de Montréal : MM. M. Baudoin, A. Cadot, A. Perreault, O. Lachapelle, A. Nantel.

Pour la congrégation des clercs de Saint-Viateur : MM. L. Léger, J.-E.-F. Lafortune.

Eau bénite de Saint Ignace

SA Sainteté Pie IX a consacré l'usage de l'Eau bénite de saint Ignace, en déterminant par un décret spécial, en date du 30 août 1866, les prières que les Pères de la Compagnie doivent réciter pour la bénir.

Les *Acta Sanctorum* signalent l'usage de cete eau dès 1599. Tandis que la peste sévissait à Burgos un grand nombre de pestiférés lui durent leur guérison. Son efficacité a été de même attestée en 1712, en Bohême, et pendant les terribles ravages du choléra, en Belgique, dans les années 1849, 1859 et 1866. Aujourd'hui, comme alors, les fidèles sont avides de s'en procurer et se félicitent d'en avoir fait usage.

Tous les Pères de la Compagnie de Jésus ont le pouvoir de la bénir et l'on peut s'en procurer à la sacristie du Gesù.

Société d'une messe

Archevêché de Montréal, le 3 août 1898.

Le Rév. JOSEPH-SAMUEL WHITE, chancelier de l'archidiocèse d'Orégon City, décédé le 11 juillet dernier, était membre de la Société d'une messe.

ALF. ARCHAMBEAULT, chan., chancelier.

NOCES D'OR DE LA SAINT-VINCENT DE PAUL

LES CONFÉRENCES A LA CATHÉDRALE

UNE belle cérémonie a eu lieu dimanche, le 24, à la cathédrale, à l'occasion des noces d'or de la société Saint-Vincent de Paul. Les membres de cette société, au nombre d'environ douze cents se rendirent à l'église vers 7.30 heures du soir, pour y assister à un salut solennel.

La garde de Salaberry, accompagnée de son corps de musique et de clairons, a pris part à la démonstration. Elle était commandée par M. J.-B. Lorge.

C'est Mgr l'archevêque lui-même qui a officié, assisté de M. le chanoine Archambault, chancelier de l'archevêché, et de M. le chanoine Décarie, curé de Saint-Henri. Au chœur, il y avait un grand nombre de prêtres, parmi lesquels on remarquait le personnel de l'archevêché, Mgr Ritchot, de Saint-Albert, et le Rév. M. Hébert, chapelain de la société Saint-Vincent de Paul.

Le sermon a été fait par l'abbé G. Gauthier, de l'archevêché.

Le prédicateur a produit une profonde impression sur l'assistance. Il avait pris pour sujet de son sermon, « le rôle social de la morale chrétienne ».

Après avoir parlé des noces d'or de la Saint-Vincent de Paul et des grands services rendus à l'humanité par cette société, il parla de la morale chrétienne en comparaison de la morale indépendante, montrant que celle-ci ne résolvait aucun des problèmes sociaux comme celui du travail, de la douleur, de la fraternité, et qu'au contraire, la solution de ces problèmes se trouvait tout naturellement dans la morale de l'Evangile et de l'Eglise.

Après le sermon, Mgr Bruchési adressa la parole aux fidèles dans les termes suivants :

« Je vois réunis au pied de ces autels les vrais amis des pauvres et je me rappelle une parole de notre divin Sauveur. Au jour du jugement suprême, il sera dit aux justes qui auront pratiqué la charité sur la terre : « Venez, les bénis de mon Père j'avais faim, et vous m'avez donné à manger, j'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais sans vêtements et vous m'avez vêtu. Car tout ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi que vous l'avez fait ».

« C'es
et consc

« Ho
notre vi
déjà all

« Et
depuis
ils sont
bois, le

« Et
et vos es
sans réc

Après
de tout
cathédra
Saint-Vi
de haute

On se
Bellema
la société
la société
et que se
disciples

Int

DIV
d
cette jou
intention
sur l'aut
Je voi
Saint-Es
dans tou

« C'est vous, mes frères, qui entendrez ce langage. Vivez avec ce doux et consolant espoir.

« Honneur à Mgr Bourget, le fondateur de vos conférences dans notre ville ; honneur à vos présidents, à tous vos membres qui sont déjà aller recevoir leur récompense auprès de Dieu.

« Et vous, soyez remerciés de ce que vous avez fait pour les pauvres depuis cinquante ans. Croissez et multipliez-vous. Aimez les pauvres, ils sont vos frères, visitez-les dans leurs mansardes, portez-leur le bois, le pain, dont ils ont besoin, consolez-les dans leurs douleurs.

« Et moi, du fond de mon cœur, je vous bénis, ainsi que vos familles et vos entreprises, au nom de Celui qui a promis de ne pas laisser sans récompense le simple verre d'eau donné pour son amour. »

Après le salut du Très Saint-Sacrement, Sa Grandeur accompagnée de tout le clergé et de l'assistance, se rendit sous le portique de la cathédrale pour bénir la statue de saint Paul, offerte par la société Saint-Vincent de Paul. C'est une superbe statue d'environ dix pieds de hauteur, qui sera placée au frontispice de l'église cathédrale.

On se rendit ensuite au grand salon de l'archevêché, où M. Raphaël Bellemare, président, présenta une adresse à Sa Grandeur, au nom de la société. Monseigneur répondit brièvement. Il dit qu'il espérait que la société Saint-Vincent de Paul suivrait toujours une voie de progrès et que ses membres chercheraient à faire augmenter le nombre des disciples de la charité.

Apostolat de la Prière

OU

LIGUE DU SACRÉ-CŒUR

*Intention générale du mois d'août 1898, approuvée et
bénie par Notre Saint-Père le Pape :*

La dévotion au Saint-Esprit

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que la dévotion au Saint-Esprit prenne de jour en jour de nouveaux accroissements dans tous les cœurs. Ainsi soit-il.

Le cœur très pur de la Très Sainte Vierge

Dévotion du mois d'août

LA dévotion au cœur très pur de Marie, tout en se reportant en dernière analyse à la personne de la Très Sainte Vierge, a pourtant son point de vue spécial : elle s'adresse à Marie considérée dans la plus intime portion de son humanité matérielle, qui est son cœur, et dans la plus admirable des dispositions intérieures de son âme, qui est son amour pour Dieu et pour les hommes.

L'objet de la dévotion au cœur de Marie est donc double, et il est tout à la fois matériel et spirituel. Inutile d'ajouter que l'objet matériel n'a qu'un rang secondaire, et qu'il doit être inséparablement uni à l'objet spirituel et principal : si le cœur de chair mérite, en effet, notre culte et notre vénération, c'est qu'il a été et qu'il est l'instrument de l'ardente charité de Marie.

* * *

Pourquoi dira-t-on, rendre un culte à un organe matériel ? Pour quoi, demanderons-nous à notre tour, recueille-t-on avec empressement et traite-t-on avec honneur les restes mortels des grands hommes, les reliques des saints ou des personnes que l'on a aimées ? Pourquoi considère-t-on comme un crime la profanation des tombeaux ?

C'est que nous sommes à la fois corps et âme, esprit et matière, et que notre corps, même séparé de notre âme, participe dans une certaine mesure à la dignité de notre âme et la rappelle. Si cela est vrai de tout le corps, le sera-ce moins d'un des organes les plus essentiels de ce corps ? Et si cet organe, même privé de vie, doit être traité avec respect et vénération, que sera-ce lorsqu'il est vivant, lorsqu'il sert à la vie de l'âme, lorsqu'il est le cœur de la plus noble et de la plus sainte des créatures ?

C'est ce Cœur qui a été et qui est encore l'instrument de l'amour le plus ardent et le plus tendre que Dieu puisse jamais recevoir d'aucun être créé, et que l'homme puisse attendre d'une mère.

C'est dans ce Cœur que s'élabora le sang qui coulait dans les veines de Celui qui s'est fait la rançon du monde. C'est avec ce Cœur que Marie a enduré pendant toute sa vie, et surtout au pied de la croix, les douleurs inénarrables de cet enfantement spirituel grâce auquel elle est notre Mère.

* * *

Mais, encore une fois, notre dévotion ne s'arrête pas au cœur matériel, et si notre pensée se fixe quelques instants sur cet organe de la vie et de l'amour de Marie, ce n'est que pour nous élever plus sûrement et plus facilement à la contemplation de l'amour même.

Il faut à notre imagination un point d'appui, un objet visible, pour que notre âme puisse s'appliquer à l'étude de l'immatériel et de l'invisible : c'est là une des lois de notre nature tout à la fois corporelle et spirituelle ; une pure abstraction ne se conçoit guère, si nous ne savons pas associer son idée à un élément matériel.

Quoi donc de plus naturel et de plus légitime que de nous représenter Jésus et Marie avec leurs formes corporelles ? Pourquoi notre imagination ne viendrait-elle pas au secours de notre piété en nous montrant le cœur qui bat dans leur poitrine, ce cœur qui sur la terre a si souvent tressailli de douleur et d'amour ?

Existe-t-il un organe qui ait des rapports plus intimes avec la sensibilité ? se produit-il dans l'âme une émotion qui n'ait en lui son contre-coup ? Aimons donc à nous représenter le cœur, pour exciter nos âmes au culte de l'amour.

L'amour est ce qu'il y a de plus essentiel en Dieu : « Dieu est charité, » dit saint Jean. N'est-ce pas aussi ce qu'il y a de plus divin dans Marie ? Qui pourra jamais comprendre l'amour de Marie, énumérer les trésors de son Cœur où tout est lumière et chaleur, vertu et beauté ?

Marie est la Mère de Dieu : le culte de son Cœur est donc le complément et la conséquence de la dévotion au Cœur de son divin Fils. Jésus ne peut trouver mauvais que nous soyons pénétrés de respect et de vénération pour le Cœur de sa Mère.

Marie est notre Mère : qu'y a-t-il chez une mère, qui, mieux que son cœur, mérite l'admiration, la reconnaissance et l'amour de ses enfants ?

* * *

La dévotion au Cœur de Marie est donc toute raisonnable ; de plus elle se recommande à notre piété par les avantages spirituels qui en découlent.

Élevons nos regards vers Marie et contemplons son Cœur. La vue de ce chef-d'œuvre de la puissance divine remplira notre âme d'une joie céleste. En même temps elle y fera naître une affection toute filiale pour la Reine des cieux : comment, en effet, si nous connais-

sons quelque peu le Cœur de cette Mère incomparable, ne pas lui rendre amour pour amour ?

L'amour est peintre, dit-on, et il imite d'instinct ce qu'il aime : l'imitation de Marie est donc inséparable de l'amour que nous aurons pour son Cœur. D'autre part, si nous aimons Marie, nous chercherons à satisfaire ses désirs ; et que souhaite-t-elle avant tout, si ce n'est de nous voir réaliser en nous la perfection chrétienne dont elle est, après Jésus, le plus beau modèle ?

O bonne Mère, ouvrez donc votre Cœur à vos enfants. Ou plutôt, car il est toujours ouvert, faites que nous aimions à le regarder et à méditer les précieuses leçons qu'il nous donne. Faites-nous aimer Jésus, faites-nous aimer le Dieu qui nous a créés et qui veut être notre récompense.

LA PHOTOGRAPHIE DU SAINT-SUAIRE



À l'occasion de la récente ostension du Saint-Suaire, conservé à Turin, on a pris, ainsi que nous l'avons déjà raconté, une photographie de cette précieuse relique. Voici, à ce sujet, ce qu'écrit M. Philippe Crispolti, publiciste catholique italien. Après avoir dit lui-même comment on prit la photographie, il continue :

« On commença à développer les épreuves, et c'est alors qu'il se produisit un fait merveilleux. Comme on le sait, les taches ou ombres du Saint-Suaire, vues directement, présentent le double dessin de la dépouille sacrée du Sauveur parce que le corps ayant été déposé sur l'une des extrémités du linceul et puis l'autre extrémité ayant été étendue sur le corps du côté de la tête, il y est resté la sanglante empreinte du dessous et du dessus. Ce double dessin, quoique décoloré, était très clair et assez détaillé, mais il donnait une idée des contours plutôt que des linéaments. Or, on savait que la négative photographique aurait renversé les couleurs, c'est-à-dire laissé en blanc les empreintes des taches et reproduit en noir les parties du linceul où il n'y avait pas d'empreinte ; mais on supposait que, dans tous les cas, cette inversion aurait conservé ce qu'il y avait d'indéterminé dans l'original.

«
que
chos
plet
la l
corp
Mar
exac
vre
«
men
heul
a'nes
duit
com
Nou
Réd
dix-
auss
dina
A
dest
Turi
suiv
«
tion
nabl
tion
l'aut
«
petit
voit
est r
sion
préc
n'a i

« Au contraire, au fur et à mesure que l'image photographique se développait dans le bain, on voyait apparaître quelque chose de vraiment inattendue. C'était le dessin parfait et complet de la Sainte-Face, des mains et des membres qui venait à la lumière, comme si au lieu de reproduire le linceul où le corps fut enveloppé, on avait pris directement l'image du divin Martyr. Le Saint-Suaire était donc lui-même une négative exacte, quoique en apparence indéchiffrable, du sanglant cadavre que l'on y avait déposé.

« La nouvelle s'en est aussitôt répandue : et l'on a vu commencer un nouveau pèlerinage à la maison du très habile et heureux artiste. Celui qui écrit ces lignes y est accouru lui aussi. La plaque photographique, exposée à la lumière, produit dans sa transparence une impression indicible. C'est comme une nouvelle et admirable ostension du Saint-Suaire. Nous avons vu distinctement tels qu'ils étaient les traits du Rédempteur ; et nous avons été des premiers à les revoir après dix-neuf siècles, lorsque personne n'aurait osé concevoir une aussi chère espérance ! Répandez donc aussitôt cette extraordinaire nouvelle. »

A propos de cette merveilleuse reproduction du Saint-Suaire, destinée tout d'abord à la section d'art sacré de l'exposition de Turin, *l'Italia reale* du 20 juillet fournit à son tour les détails suivants :

« On vient d'inaugurer par une modeste cérémonie l'exposition de la photographie du Saint-Suaire dans une salle convenablement ornée auprès des bureaux du secrétariat de la section d'art sacré. La salle a deux portes : l'une pour l'entrée, l'autre pour la sortie, sous le portique du cloître.

« Le salle est éclairée lorsque les visiteurs y sont admis par petits groupes : puis on éteint les lampes électriques, et l'on ne voit resplendir, au milieu des tentures, que le cliché sur lequel est reproduite l'image du Rédempteur. L'effet en est impressionnant. La figure de Notre-Seigneur apparaît nette, avec une précision de détails admirable et telle que jamais aucun artiste n'a imaginé rien de pareil. »

M. CUOQ

LE 25 juillet dernier, avaient lieu, au Lac des Deux-Montagnes, les funérailles de M. Jean-André Cuoq, P.S.S., décédé après une courte maladie, à l'âge de soixante dix-huit ans. Les paroissiens, en grande partie iroquois et algonquins, s'étaient fait un devoir d'accompagner à sa dernière demeure l'apôtre qui leur donna, pendant près d'un demi-siècle, le meilleur de ses forces et de son cœur. A la première nouvelle de la maladie du vénérable vieillard, Mgr Bruchési s'était arraché à ses occupations pour accourir lui porter, avec sa bénédiction, les encouragements dont toute âme est avide au seuil de l'éternel passage. Moins de huit jours après, Sa Grandeur reprenait le chemin d'Oka, accompagné de son grand vicaire, M. Racicot ; mais, cette fois, pour offrir un suprême témoignage d'estime et d'affection à l'existence si noble, si laborieuse et si féconde qui venait de s'éteindre.

Le nom de M. Cuoq est peu connu du public ordinaire, mais il vivra longtemps dans deux portions distinctes, presque opposées, de la société. Dans les tribus indiennes et dans le monde savant. Sous l'humble toit où s'assemble la famille iroquoise ou algonquine, longtemps on le redira avec respect et amour ; longtemps on évoquera le souvenir du père, de l'ami, qui passait en faisant le bien, en montrant le chemin du ciel ; et son souvenir aux uns rappellera des promesses, aux autres de salutaires avis, de paternels reproches, pour tous sera une prédication muette, mais agissante, qui ne saurait rester sans fruits.

Dans les assemblées savantes des deux mondes, d'Amérique et d'Europe, où l'on s'occupe d'indianalogie, le nom de M. Cuoq sera toujours salué avec respect ; son opinion regardée comme une autorité.

Né au Puy (France) en 1821, M. Cuoq entra à Saint-Sulpice en 1843 ; deux ans plus tard il arrivait au Canada. Il fut aussitôt envoyé au Lac des Deux-Montagnes pour y continuer l'œuvre d'évangélisation, entreprise depuis plus de deux siècles, en faveur des tribus indiennes. Apprendre les langues des peuplades à desservir, s'imposait comme un devoir. M. Cuoq se mit à cette étude avec ardeur, disons tout, avec passion. En quelques années il entra en

plein
dép
C
où l
ravin
qui
lui
vré
univ
ne a
Pea
irréc
les i
pas
lang
voul
tant
lang
cont
ries
M
était
pou
seur
d'ak
erre
géné
pubi
Jug
de l'
l'att
d'un
artic
aute
à ce
et a
des
la v
M

pleine possession du génie des langues algonquine et iroquoise ; et dépassa tout ceux qui l'avaient précédé dans la même voie.

Cette science allait servir la cause de la religion. C'était l'époque où Ernest Renan exécutait ces prodigieux tours de passe-passe, qui ravirent, en France et à l'étranger, les applaudissements du public qui lit et qui s'amuse ; ou, pour employer le mot que M. Brunetière lui applique *dansait et faisait rire* : *Saltavit et placuit*. Renan enivré par l'harmonie de ses phrases et plus encore par l'engouement universel qu'il provoquait, ne doutant plus, d'ailleurs, que sa science ne s'étendit même à ce qu'il ne savait pas, avait avancé qu'entre les Peaux-Rouges et la race civilisée il y a toujours eu une différence irréductible. De là, à nier la possibilité de tout rapprochement entre les idiomes américaines et ceux de l'ancien-monde, il n'y a qu'un pas : il fut franchi dans l'*Histoire générale du système comparé des langues sémitiques*. Dans quel but ? on le devine aisément. Renan voulait arriver, par une déduction logique, à rejeter le fait important de l'unité de la race humaine et l'origine de la diversité des langues à la Tour de Babel. Une fois de plus, s'inscrire en faux contre l'Écriture, et se payer la fantaisie de traiter ses récits de rêveries ou de mythes, quelle bonne aubaine ! quel triomphe !

M. Cuoq, bien que sa modestie l'inclinât au silence, pensa qu'il était de son devoir de répondre ; d'ailleurs, des encouragements, qui pour lui étaient des ordres, lui venaient de Paris. M. Le Hir, professeur à Saint-Sulpice et maître de Renan, orientaliste le plus distingué d'alors, sans en excepter Renan lui-même, le pressait de réfuter les erreurs sur les langues sauvages où était tombé l'auteur de l'*Histoire générale*. M. Cuoq fit alors paraître, dans le *Journal de l'Instruction publique du Canada*, une série d'articles, bientôt réunis sous ce titre : *Jugement erroné de M. Ernest Renan sur quelques langues sauvages de l'Amérique*. Cet ouvrage, peu étendu, mais substantiel, attira l'attention des savants de France et des États-Unis. Le rédacteur d'une revue linguistique de Paris, après un éloge sans réserve des articles parus (éloge d'autant plus sincère qu'il s'adressait à un auteur anonyme) suppliait le savant linguiste « de ne pas se borner à ce qu'il avait publié jusque-là, mais à donner à ses compatriotes et au monde savant tout entier, une étude complète et approfondie des langues indiennes... C'est un service, ajoutait-il, que la science, la vérité et la religion attendent de son dévouement et de ses lumières. »

M. Cuoq ne put résister à de si puissants motifs, et peu après

(1866) il publia les *Etudes philologiques* sur quelques langues sauvages de l'Amérique. Cet ouvrage fut suivi de plusieurs autres. Citons au hasard : Lexique iroquois ; grammaire algonquine ; grammaire iroquoise, dictionnaire algonquin, etc. Encore ne parlons-nous pas des recueils de prières, d'instructions, de leçons catéchistiques, et même de cantiques, composés ou traduits pour l'usage des fidèles sauvages. Ces ouvrages sont écrits dans un style sobre et précis, parfois même alerte et élégant, qui révèle, sinon un littérateur, du moins un homme de goût.

Ils valurent à leur auteur de flattantes distinctions dont il fut toujours le dernier à se glorifier. La *Société royale du Canada* lui ouvrit son sein ; bientôt après la *Société Ethnologique de Washington* lui faisait le même honneur ; depuis, il se vit nommer membre de plusieurs sociétés savantes de Paris.

Ses confrères de Saint-Sulpice et tous ceux qui ont connu M. Cuoq dans l'intimité, conserveront toujours le souvenir de sa conversation enjouée, spirituelle, pétillante, à feux roulants ; de ses anecdotes, souvent reprises, mais toujours parées de nouveaux charmes ou armées de nouveaux traits.

Par de-là l'homme d'esprit, ils reverront dans leur pensée le prêtre exemplaire, qui aime la pauvreté, jusqu'à ne pas conserver un seul de ses « chers livres » ; la prière, jusqu'à devancer le lever du jour pour s'y livrer ; l'étude, jusqu'à y consacrer douze heures par jour, jusqu'à lire, durant les derniers mois de sa vie, quatorze volumes de la *Vie des Saints des Petits Bollandistes*.

Mgr Bruchési, dans une brève allocution, a tenu à rendre hommage à une vie si cachée et si bien remplie ; puis, il a cédé la parole à M. Mainville, ancien curé des Iroquois de Saint-Régis, qui, dans un discours en langue indienne, a tiré pour le plus grand bien de son auditoire, les terribles et salutaires enseignements de la mort.

M. Cuoq repose au milieu de ses chers Indiens qu'il a tant aimés.

RECONNAISSANCE

A SAINT ANTOINE DE PADOUE

Pour le succès d'une entreprise.

Saint-Remi.

AU SAINT ENFANT JESUS DE PRAGUE

Pour une grande grâce.

Abonnée.



la paix
brisée
dans les
séparés

Tou
dévou
Dieu,
au ciel
des siè
lèvres
rable d

Le f
antiqu
de l'ho
gique]
et avec
geux,
dant la

Com
vers D

En
au ciel
qui a s
corps,

ne enti
connue

Il p
à son f
permet
pour le

Et p
sanctifi
et tran
ses sav
siens c
et les
amour
mort q
C'es
étudie

LES ELUS — AU CIEL ON SE RECONNAIT



ES élus se reconnaîtront au ciel, dit Mgr Méric, et il explique ainsi son assertion : Les cœurs qui se sont aimés sur la terre s'aimeront encore ; ils vivront ensemble dans la paix, dans la gloire et dans la joie. La famille, éprouvée, ici-bas, brisée dans son faisceau, dispersée par la mort, se refait là-haut, dans la lumière ; elle se rassemble, et ses membres réunis ne se séparent plus.

Tout noble sentiment d'amour chrétien, toute parole de tendresse dévouée, tout serment d'amitié prononcé sur la terre à la face de Dieu, par une épouse, par une mère, par un enfant, retentissent au ciel se prolongeant à l'infini, et durent, là-haut dans les siècles des siècles, avec l'âme glorifiée où ce sentiment est né, avec les lèvres d'où cette parole bénie est tombée, avec la joie sereine inséparable de ce sentiment, de cette parole et de ce serment.

Le feu sacré dévorait autrefois les victimes sur l'autel du sacrifice antique ; ainsi la mort dévore dans le mystère du tombeau ce qui reste de l'homme déchu, grossier, sans grandeur. Tout cela, selon l'énergique parole de l'Apôtre, est dévoré, anéanti par la mort. Mais l'âme, et avec elle aussi, les sentiments d'affection, les dévouements courageux, les tendresses tutélaires, voulus par Dieu, bénis par Dieu, pendant la vie, échappent à la mort et se revêtent d'immortalité.

Comme la flamme ardente du sacrifice, ces sentiments s'élèvent vers Dieu et se perpétuent au ciel.

En effet quand le juste vient de mourir, quand il fait son entrée au ciel, il ne cesse pas d'être cet homme que nous avons rencontré, qui a aimé, souffert, pleuré sur la terre ; il ne prend pas un autre, corps, une autre âme, et de telles pensées feraient de lui une personne entièrement nouvelle et sans rapport avec celle que nous avons connue. Il est toujours le même homme sous son vêtement de gloire.

Il peut montrer à Dieu son cœur, qui a aimé ceux qu'il devait aimer à son foyer, dans ses berceaux, dans sa patrie ; il sait que Dieu lui permet de les aimer encore, pour les protéger, s'ils sont sur la terre ; pour les réjouir, s'ils sont au ciel.

Et puisque l'homme du ciel est bien l'homme de la terre, élevé, sanctifié, glorifié ; puisque la nature persévère au ciel perfectionnée et transfigurée, comme saint Thomas nous l'apprend si souvent dans ses savants écrits, manifestement l'homme du ciel doit connaître les siens dans sa demeure nouvelle, comme il les connaissait sur la terre et les aimer d'un amour tranquille, parce qu'il est plus pur ; d'un amour plus fort, parce qu'il défie et le temps qui n'est plus et la mort qui est vaincue.

C'est dans ce cadre et à ce point de vue qu'il faut considérer, étudier cette intéressante question : Les élus se reconnaîtront-ils au

ciel? Il faut écrire aujourd'hui le commentaire de cette parole de saint Thomas : « La grâce perfectionne la nature et ne la détruit pas ; » et l'on voit alors clairement cette vérité, qui est pour nous d'une certitude absolue : « Oui, les élus se reconnaîtront au ciel. »

Ainsi l'enseignent les Pères de l'Eglise, les docteurs, les savants théologiens. Nous sommes ici en présence d'une tradition constante, universelle et fortement autorisée.

Malgré les sévérités hautaines des critiques étrangers à la foi chrétienne, malgré les rigueurs injustes et sombres des Jansénistes, nous conservons avec les Pères, avec les docteurs, avec les saints les plus vénéralés, avec la tradition constante de l'Eglise, la ferme espérance de reconnaître et d'aimer après la mort ceux que nous avons connus et aimés pendant la vie

Comme le grand poète toscan qui a parlé des mystères de l'autre monde, j'ai passé déjà le milieu du chemin de la vie ; j'ai vu mourir ceux que jamais ; j'ai compté et pleuré les amis disparus ; je ne regarde plus en arrière, au loin, les chemins parcourus que je ne ferai plus. Je regarde à l'horizon, devant moi, sans regretter la terre qu'il me faudra bientôt quitter ; je cherche la demeure nouvelle éclairée par la foi, où m'attendent ceux que j'ai aimés ; demeure bénie où Dieu récompense, par un bonheur éternel, la souffrance chrétienne endurée avec courage et avec foi, pendant cet instant d'épreuve qu'on appelle la vie.

PROFESSIONS RELIGIEUSES

AU COUVENT DE LACHINE

LE 26 juillet, en la fête patronale de la Communauté des Sœurs de Sainte-Anne, Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, recevait, en présence d'un nombreux clergé, les vœux de religion :

Des Sœurs vocales

Délia Raiche, dite Sr Marie-Imelda de l'Eucharistie, de l'Isle Dupas ; Elisabeth Granger, dite Sr Marie de Lourdes, de Saint-Victor d'Alfred ; Lilly Gorman, dite Sr Marie-Anicet, de Pembroke ; Marie-Louise Beaudoin, dite Sr Marie-Evariste, de Saint-Lin ; Joséphine Sagala, dite Sr Marie-Antoine de Jésus, de Vaudreuil ; Augustine Renaud, dite Sr Marie-Anne-Thérèse, de Hull ; Marie Plante, dite Sr Marie-Elzéar, de Gilbertville, Mass. ; Mary Lasonde, dite Sr Marie-Lutgarde, de Gilbertville, Mass. ; Poméla Lefrançois, dite Sr Marie-Jean-Joseph, de Saint-Rémi ; Blanche Deslauriers, dite Sr Marie-Thomas de Jésus, de Lachine ; Anna Cusach, dite Sr Marie-Erménilde,

de B
Sacri
Raci
tave,
de M
çois,
Causi
Mari
Mari
Mari
Mari
Mail

Ge
de B
Saint
Saint
Sher
Le
Lecle
a été
de P

J

Bruc
de vè
Saint
Or
wall,
Morix
nest ;
Victo
Marie
dite S
On
de Sa

de Montréal ; Bernadette Connoyer, dite Sr Marie-Paul du Sacré-Cœur, de l'Isle Dupas ; Adélie Roy, dite Sr Marie-Rachel, de Vaudreuil ; Régina Latendresse, dite Sr Marie-Gustave, du Saint-Esprit ; Rachel Aubry, dite Sr Marie-Jean de Matha, de Dorval ; Marie Brouillette, dite Sr Marie-François, de Worcester, Mass ; Marie McAleen, dite Sr Marie-Cassilda, de Saint-Jean-Chrysostôme ; Ida Barbeau, dite Sr Marie-Ludovica, de Saint-Rémi ; Evéline Derome, dite Sr Marie-Médard, de Saint-Cyprien ; Poméla Girardin dite Sr Marie-Adjuteur, de Sherrington ; Adèle Gendron, dite Sr Marie-Germaine, de Saint-Venant de Hereford ; Marie-Louise Mailloux, dite Sr Marie-Martinien, de Ware, Mass.

Des Sœurs coadjutrices

Georgianna Chartier, dite Sr Marie-Marguerite de Hongrie, de Montréal ; Georgianna Payant, dite Sr Marie-Justin, de Saint-Edouard ; Marie Barette, dite Sr Marie-Robertine, de Saint-Didace ; Martine Hamelin, dite Sr Marie-Guillaume, de Sherrington.

Le sermon de circonstance a été prêché par le Rév. Père Leclerc, religieux rédemptoriste, et le Saint Sacrifice de la messe a été offert par M. l'abbé E.-A. Latulipe, curé de la cathédrale de Pembroke, ancien chapelain de la Communauté.

A SAINT-LAURENT

JEUDI, 21 juillet, à 1.30 heure de l'après-midi, à l'église paroissiale de Saint-Laurent, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a présidé une cérémonie de vêtue et de profession, dans la congrégation des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.

Ont reçu le saint habit : Mlle Edwige Dulin, de Cornwall, dite Sœur Marie de Saint-Félix de Valois ; Mlle Oléa Morin, de West Rochester, N. H., dite Sœur Marie de Saint-Ernest ; Mlle Anna Thomas, de Varenne, dite Sœur Marie de Saint-Victor ; Mlle Catherine McCormick, de Lochiel, Ont., dite Sœur Marie de Sainte-Robertine ; Mlle Isabelle Mathieu, de Montréal, dite Sœur Marie de Saint-Jean-Gualbert.

Ont prononcé leurs vœux temporaires : Sœur Marie de Saint-Edouard, d'Alexandria ; Sœur Marie de Saint-Maurice,

de Renfrew ; Sœur Marie de Saint-Hilaire, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Jean de Matha, de Montréal ; Sœur Marie de Saint-Ignace de Loyola, de Sainte-Thérèse de Blainville ; Sœur Marie de Saint-Augustin, de Saint-Albert, Ont. ; Sœur Marie de Sainte-Bertilde, de Saint-Albert, Ont. ; Sœur Marie de Sainte-Imelda, de Burlington ; Sœur Marie de Saint-Albertine, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Saint-Gérard, de Nashua, N. H. ; Sœur Marie de Sainte-Edwin, de Lochiel, Ont. ; Sœur Marie de la Présentation, de Montréal — *Sœurs de chœurs.*

Sœur Marie de Saint-Philippe, de Norwich ; Sœur Marie de Saint-Urbain, de Sainte-Scholastique ; Sœur Marie de Sainte-Colette, de Rockland ; Sœur Marie de Saint-Aldéric, de Saint-François-de-Sales ; Sœur Marie de Sainte-Germaine-Cousin, de Saint-François-de-Sales — *Sœurs coadjutrices.*

Mgr l'archevêque a fait le sermon de circonstance.

Plusieurs membres du clergé assistaient à cette imposante cérémonie.

PELERINAGES

A Saint-Blaise

Départ. — Mercredi, le 10 août, à 7 heures du matin, de la gare Bonaventure.

Arrêts. — A Sainte-Cunégonde, à Saint-Henri, à la Pointe-Saint-Charles ; et à Saint-Jean, au retour.

Prix du billet. — Adultes : \$1.00 ; enfants : \$0.50.

Directeur. — M. l'abbé Aug. Lacasse, curé de Sainte-Elisabeth-du-Portugal.

A NOTRE-DAME DE LOURDES DE BIGAUD

Départ. — Lundi, le 15 août, à 7 heures du matin, par le chemin de fer le Pacifique Canadien, gare Windsor. Le train arrêtera à toutes les stations entre Montréal et Rigaud.

Arrêt. — D'une heure, à Sainte-Anne-de-Bellevue, pour entendre une première messe et faire la sainte communion.

Retour. — Le même jour, à 6 heures du soir.

Prix du billet. — Adultes : \$1.00 ; enfants : \$0.50.

Directeur. — Le Rév. Père C. Ducharme, provincial des clercs de Saint-Viateur.